

Devenir formateur interne : « PRAP2S » (Prévention des risques liés à l'activité physique dans les secteurs sanitaires et sociaux)

Contexte

La formation de formateur PRAP 2S se destine aux personnels des structures des secteurs sanitaires et social et médicosocial souhaitant assurer des formations en prévention des risques liés à l'activité physique et accompagner les structures dans la mise en œuvre et l'animation de leur démarche de prévention. À l'issue de la formation, les stagiaires auront les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour assurer des prestations de qualité certifiantes auprès de l'INRS.

Objectifs

- Devenir formateur PRAP 2S pour accompagner l'établissement dans sa démarche de prévention et former les salariés à devenir des acteurs de la prévention.
- Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques.
- Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement.
- Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 6 à 10 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques : Cadre légal, processus d'apparition et conséquences des risques.
- Inscrire son action d'animateur prévention dans une démarche de prévention : Intégrer la démarche dans les activités de l'établissement, appréhender une conception globale de la prévention et impulser une approche participative.

- Assurer un rôle d'animateur prévention auprès de la direction : Réaliser un diagnostic de santé et de performance et élaborer un plan d'actions adapté.

Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement

- Les facteurs de risques de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS : Analyser les situations à risques et utiliser des outils de recherches d'améliorations préventives.
- Maîtriser l'utilisation et l'explication des mobilisations préventives : Maîtriser et transmettre les aides techniques et leurs conditions d'utilisation.
- Animer la prévention des risques professionnels dans son établissement.

Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

- Les conditions d'apprentissage chez l'adulte.
- Construire un déroulé pédagogique adapté et performant : Élaborer des objectifs pédagogiques, identifier les savoirs fondamentaux et déterminer des indicateurs de réussite adaptés.
- Optimiser la transmission par une pédagogie performante : Adapter les méthodes pédagogiques aux objectifs et aux différents publics, faire varier les techniques pédagogique.
- Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation : Ouvrir et clôturer une session sur FORPREV.

Public

Formateurs et personnels d'établissements

Exercice

2023

Code de formation

AFR 6.04

Nature

AFR

Organisé par

Compétences prévention

Durée

98 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences